

Tichah be-Av : Cinq bonnes raisons de pleurer

Par le rabbin Michael Azoulay

Le jeûne du 9 Av commémore cinq événements tragiques pour le peuple juif, énoncés dans le dernier chapitre du traité de Michnah, *Taanit*. En voici la récapitulation par le regretté Grand Rabbin Ernest Weill, dans son *Choul'hâne Aroukh abrégé* :

« Ce jour-là aussi (comme le 17 Tamouz), cinq malheurs nous sont arrivés, mais ce qui est plus grave, la catastrophe nationale s'est répétée ce jour-là. Ce jour-là l'interdiction d'entrer en Palestine fut prononcée sur la génération du désert qui avait dépassé 20 ans. Le premier et le second Temple furent détruits. (Il Rois, in fine : dans la dix-neuvième année du règne de Nabuchodonosor, le cinquième mois, le 7 du mois, Nebousaradane, général en chef, mit le feu au Temple. Jérémie, in fine, indique comme date de l'incendie du Temple le 10 du cinquième mois : Le Talmud, Ta'anîth 29a, résout cette contradiction, en expliquant que l'ennemi le 7, pénétrant dans le Temple, s'y reput, et le viola par une conduite ignoble le 7 et le 8, puis le 9, peu avant la nuit, y mit le feu qui dura toute la journée du 10). Ce jour encore, Bethar fut prise par les troupes de l'empereur romain Adrien, la ville fut mise à sac et incendiée, le sang coula en ruisseaux, par dizaines de milliers les défenseurs tombèrent sous les coups de l'ennemi et l'ensevelissement de ces héros fut interdit. Ce n'est bien plus tard qu'une délégation, composée de nos Sages, obtint des autorités de Rome, la faveur de les enterrer, les cadavres, comme par miracle, n'étaient pas encore complètement décomposés, et pour en conserver la mémoire, nos Sages ont ajouté au Birkhat Ha-Mâzone une quatrième bénédiction dont les termes essentiels sont : *Hatov véhamétiv* : *Hatov* : pour la faveur d'avoir pu les enterrer, *véhamétiv* pour la conservation extraordinaire des corps.

Enfin, en ce même jour, Turnus Rufus, gouverneur romain, fit passer la charrue sur les ruines du Temple et de Jérusalem, signe de leur disparition complète, accomplissement de la prédiction prophétique : (Jérémie 26, 18) Sion sera labourée comme un champ ».

Hamichah asar be-Av : Cinq bonnes raisons de se réjouir

Dans les Talmud de Babylone et de Jérusalem (traités *Taanit*), plusieurs raisons sont énoncées pour expliquer le caractère festif de la journée du 15 Av, dont nous n'avons conservé que l'omission des supplications dans les prières dites ce jour-là, ainsi que l'interdiction de jeûner et de prononcer des éloges funèbres :

- 1) Ce jour-là était un jour propice aux rencontres entre célibataires désireux de se marier. Les jeunes filles de Jérusalem s'habillaient en blanc et dansaient dans les vignobles où les jeunes hommes jetaient leur dévolu sur elles.
- 2) En ce jour, les tribus d'Israël furent à nouveau autorisées à se marier avec la tribu de Ruben, après que cela leur fut interdit suite à la réclamation des filles de Tselofhad (cf. Nombres 36, 8 et s.). Cette prohibition était motivée par le risque encouru par la tribu de Ruben de voir échapper son patrimoine foncier. En effet, à sa mort, Tselofhad de la tribu de Ruben, n'avait laissé que des filles, et elles héritèrent des terres de leur père qui leur seraient dévolues après les guerres de conquête du pays de Canaan. Or, en épousant des hommes étrangers à la tribu de leur père, ces terres reviendraient à la tribu de l'époux. D'où l'interdiction subséquente qui leur fut fait d'épouser des hommes qui ne soient pas de la tribu de Ruben. Cette restriction matrimoniale fut levée un 15 Av.
- 3) Les Benjaminites purent à nouveau épouser ceux des autres tribus (cf. Juges 21, 18 et s.), après avoir été écartés suite à l'épisode particulièrement sordide de « la concubine à Ghibea » (Juges 19).
- 4) C'est un 15 Av que les Romains autorisèrent les Judéens à enterrer ceux qui avaient été tués à Betar durant la rébellion de Bar-Kokhba (en 132-135 de notre ère).
- 5) C'est ce jour-là que l'on cessait de couper du bois pour le feu qui brûlait sur l'autel du Temple. À partir de cette date, on présumait que la chaleur du soleil n'était plus aussi forte et que les arbres ne seraient pas trop desséchés.